

Circuit E : 18,0 km

[d'Épernon à Saint-Hilarion](#)

Départ: Parking des Prairiales, avenue de la Prairie (D 906).

Traverser la rue de la Prairie. Longer les terrains de sport. Prendre le chemin à droite et le suivre. Avant d'arriver à la route, prendre à gauche. Traverser la passerelle et le parking, puis prendre la ruelle tout droit. Arriver à la route, tourner à droite. Au feu, tout droit : rue du Grand Pont. Continuer tout droit vers la gare S.N.C.F. Avant le parking de la gare, prendre à gauche et passer sous le pont. Traverser la rue Saint-Denis et emprunter la première rue à droite : chemin des carrières (pente assez raide). Cette petite route devient chemin après la côte.

2 km : A gauche deux fois, puis à droite. Suivre ensuite le P.R. sur la droite (blanc-bleu). Arriver aux maisons et laisser le circuit D sur la droite.

5,3 km : A gauche. Après avoir traversé la plaine, contourner la ferme par la droite. Descendre et passer sous le pont de chemin de fer. Prendre la route à gauche.

7,5 km : Prendre à droite le "Chemin du moulin neuf". Arrivée sur la D 906, prendre à droite (attention: danger !). Puis, premier chemin de terre à gauche en partie en sous-bois. En bout de clôture grillagée, prendre à gauche "chemin rouge". Route de Saint-Sec à droite par "la Galère". Ce chemin longe le bois de Hanches (possibilité de raccourci).

10 km : Au bout du chemin de la Galère, tourner à angle aigu vers la ferme de Fosseuil. A l'angle des murs de la ferme, à droite sur 200 m. S'engager dans un chemin. Prendre la route à droite. Après le château de la Baste, prendre le chemin de la Goulbaudière à gauche jusqu'à la D 107 (moulin d'Hermeray).

14 km : Franchir la D 107 et prendre à gauche vers le bourg d'Hermeray. Tout droit vers le carrefour de la Croix Rouge (trois arbres en vue). Prendre à gauche vers Boulard. Arriver sur la D 107, prendre à droite puis immédiatement à gauche le chemin du Moulin de Cady. Traverser le carrefour Paraf Sacerdote et prendre le sentier à gauche qui monte sur le plateau de la Diane.

Arriver au gros chêne, croisement de 4 chemins, continuer tout droit. Au bout de ce chemin, traverser la rue de la Diane pour continuer un chemin en sous-bois. 30 m avant la barrière, descendre une sente sur la gauche (assez raide). Ensuite, descendre la rue pavée. Au stop, tout droit: rue de la Regratterie. Traverser la rue Paul Painlevé et longer le parking. Continuer tout droit, traverser un parking, puis un pont. Prendre le sentier jusqu'au kiosque puis à gauche et à droite jusqu'au parking.